

Investir pour évangéliser

SICAV Un produit destiné à soutenir des idées? C'est sans doute la solution idéale

ANALYSE

PAR ISABELLE de LAMINNE

Evangelion est une sicav qui a été lancée à l'initiative de la Fondation Saint-Paul. Bien que cette sicav soit gérée par Fortis Investments, elle n'est rattachée à aucune institution financière du pays. Les revenus provenant de cette sicav sont affectés à des projets qui favorisent l'évangélisation des enfants (et des parents !) en Belgique. La Fondation Saint-Paul a été créée en 1996 par une personne qui désirait favoriser l'annonce de l'Évangile. Cette fondation est un établissement d'utilité publique dont la mission est d'annoncer l'Évangile à ceux qui ne l'entendent plus. Les statuts précisent que cette mission se réalise en union avec les évêques de Belgique.

Pour réaliser son objectif, la Fondation Saint-Paul récolte des dons et a pris l'initiative de lancer la sicav Evangelion. Cette sicav est une sicav de distribution dont les revenus sont entièrement affectés à la fondation. L'investisseur reste propriétaire des parts de la sicav et des éventuelles plus-values. Il restitue uniquement les dividendes à la fondation. "Par la souscription à ce fonds, l'investisseur peut donner sans s'appauvrir. Il reste propriétaire de son capital et des plus-values, il renonce uniquement aux revenus de son capital", explique Xavier Cor-

net, Directeur de la Fondation Saint-Paul. Les revenus de ce fonds sont affectés à la Fondation Saint-Paul qui paie le précompte mobilier. La fondation n'est ni propriétaire des fonds, ni gestionnaire. La sicav est un fonds de type défensif. Elle investit à concurrence de maximum 20 pc en actions, de 70 pc en obligations et 10 pc en liquidités. Actuellement, la sicav est investie dans des obligations d'Etats et dans des valeurs telles que Danone, Sanofi Synthelabo, BMW, Nokia... Evangelion investit dans diverses classes d'actifs sur base de critères éthiques. L'approche éthique se mani-

fest par les critères d'exclusion suivants: tabac, alcool, armement, pornographie, biotechnologie, pharmacie avec produits abortifs... Ce fonds est disponible auprès de toutes les institutions financières.

Le Guide des placements éthiques et solidaires édité par le Réseau financement alternatif n'accorde qu'une étoile en ce qui concerne le caractère éthique de ce fonds en raison du "peu de transparence sur les critères et la méthodologie utilisés, pas d'approche multistakeholders, pas d'entretien systématique pour évaluer les entreprises". Par

contre, le fonds reçoit trois étoiles pour son caractère solidaire.

Que fait concrètement la Fondation Saint-Paul avec les dividendes récoltés? "Le principal objectif de la Fondation est de remettre l'Évangile au goût du jour. Nous venons de lancer une grande campagne médiatique concernant l'évangélisation des enfants. Nous soutenons de nombreux projets comme des médias ou des campagnes d'évangélisation plus ciblées", explique Xavier Cornet. La Fondation Saint-Paul apporte ainsi une aide concrète, par des moyens humains et financiers à plusieurs médias d'Église: radios catholiques, le journal Dimanche. La fondation soutient également les cours Alpha qui sont des formations de "première évangélisation" destinées aux non croyants, aux "recommençants" ainsi qu'aux chrétiens désireux de s'engager dans un chemin d'évangélisation. Les panneaux publicitaires qui jalonnent les murs de nos grandes villes avec le slogan "Ils auront besoin de repères! Pourquoi pas l'Évangile?" ont été financés par la Fondation Saint-Paul. La fondation apporte aussi un soutien à diverses activités et organisations et a également développé un feuillet de lien avec ses contacts, amis et soutiens. Ce feuillet intitulé "Graines d'Évangile" est publié périodiquement tous les trimestres. Il donne à ceux qui le souhaitent des nouvelles sur les activités de la fondation. ■

**La Libre Belgique, supplément du week end
La Libre Entreprise des 3 et 4 avril 2004**